

Nice, le 13 octobre 2023

Le directeur départemental
des territoires et de la mer

à

Monsieur le Président de la
Commission locale de l'Eau
SAGE Var
BP 3007
06 201 NICE cedex 3

Objet : Consultation pour avis - Dossier d'autorisation environnementale du projet de reconstruction de la station d'épuration de Nice – Haliotis II

Nom du pétitionnaire: Métropole Nice Côte d'Azur
Soumission à évaluation environnementale: étude d'impact
Projet: Reconstruction d'une station d'épuration Haliotis II
Dossier déposé auprès du préfet de département le : 4 juillet 2023

La Métropole Nice Côte d'Azur a déposé le 4 juillet 2023 un dossier d'autorisation environnementale concernant la reconstruction de la station d'épuration de Nice – Haliotis II - au titre des articles R.214-1 à R.214-3 du code de l'environnement.

Ce projet a pour objet la reconstruction sur le site actuel d'une station d'épuration plus vertueuse dans ses performances de traitement, et la mise en place d'un méthaniseur.

Ce dossier apparaît complet et régulier.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire part de votre avis sur cette autorisation dans un délai de 45 jours. Le dossier complet est joint au présent courrier.

Mon service se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Audrey Massot, cheffe du Pôle eau

